

REVUE BELGE
DE
NUMISMATIQUE,

PUBLIÉE

SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE.

1890

QUARANTE-SIXIÈME ANNÉE.



BRUXELLES,
LIBRAIRIE POLYTECHNIQUE DE JULES DECQ,
19, RUE HENRI MAUS.

1890.

UNE
MÉDAILLE LIÉGEOISE
INCONNUE DE VAN LOON

PLANCHE III.

Droit. La ville de Liège, vue de Saint-Gilles.
Légende :

· CIVITAS LEODIENSIS.

Rev. Dans le champ :

EXCELLENTISSIMO
VIRO IOSEPHO
MARCHIONI DE XIMENES
EXERCITIVM PRÆFECTO ETC
MODERATI REGIMINIS
ET
SERVATÆ CIVIBUS IUSTITIÆ
MONUMENTUM
EX · S · C · A° 1702

D. om,051.

Le panorama de Liège, qui orne le droit de la pièce, est très probablement l'œuvre du graveur

Gangulphe Du Vivier (1); il est d'une exécution soignée et laisse peu à désirer sous le rapport de l'exactitude.

Quant à sa date, nous pensons qu'on peut lui conserver celle de la médaille.

Comme nous l'avons dit plus haut, la vue est prise des hauteurs de Saint-Gilles. Au premier plan, le faubourg d'Avroy, rattaché au quartier d'Ile par le pont d'Avroy, dont une porte défend l'entrée.

Dans le quartier d'Ile, l'église collégiale de Saint-Jean l'Évangéliste, l'abbaye de Saint-Jacques et les églises des Prémontrés de Beaurepart, des Jésuites wallons et de Saint-Denis s'offrent à nos regards.

Plus à gauche, et derrière le quartier d'Ile, se dresse la cathédrale avec ses deux tours de sable et sa flèche énorme, qui domine toute la cité. Près de la cathédrale se voit l'église collégiale de Sainte-Croix; dans le lointain, on distingue l'église paroissiale de Saint-Jean-Baptiste; puis vient le mur d'enceinte de la ville, avec les portes de Vivegnis et de Saint-Léonard. La montagne de Sainte-Walburge, avec l'église de ce nom, et la citadelle (reconstruite en 1685 par le prince Maximilien-Henri de Bavière) bornent la vue à gauche.

Devant nous est la Meuse, dont on peut suivre au loin le cours dans la vallée. Le pont des

(1) Renseignement dû à l'obligeance de M. de Chestret.

Arches (achevé en 1657), sur lequel on aperçoit la Dardanelle (1), relie la ville au quartier d'Outre-Meuse.

Dans celui-ci, l'on distingue les églises de Saint-Pholien et de Saint-Nicolas, l'abbaye de Notre-Dame du Val-des-Écoliers, la tour en Bêche, le pont d'Amersœur et l'église de Saint-Remacle-au-Pont.

Le panorama se ferme, à droite, par la montagne de Robermont, au sommet de laquelle on aperçoit le couvent des Pères Chartreux et la nouvelle citadelle, construite en 1691 par Coehorn.

Pour expliquer l'inscription du revers de notre pièce, il nous suffira de passer brièvement en revue les principaux faits de l'histoire de Liège des années 1700 à 1703 (2).

Lors de la guerre de la succession d'Espagne, le prince-évêque Joseph-Clément de Bavière, au lieu de rester neutre et d'éviter au pays de nouveaux embarras, s'engagea à embrasser le parti de son neveu Philippe V, par un traité secret conclu

(1) Le prince-évêque Maximilien-Henri de Bavière fit construire ce fortin en 1685. Il devait servir à empêcher, en cas d'émeute, le quartier d'Outre-Meuse de communiquer avec le reste de la ville.

(2) Voir FOULLON, *Historia Leodiensis*, t. III, pp. 457 et suivantes.
BOUILLE, *Histoire de la ville et pays de Liège*, t. III, pp. 511-512.

LOYENS, *Recueil héraldique des bourguemestres de la noble cité de Liège*, pp. 525-526.

Bulletin de la Société des bibliophiles liégeois, t. II, p. 137. — *Petite chronique de la Chartreuse de Liège, 1689-1703*, publiée par EUG. POSWICK.

en automne 1700, au château de Mariemont, entre lui et son frère l'électeur de Bavière, d'une part, et le roi Louis XIV, de l'autre.

En vertu d'une des clauses de ce traité, dès le commencement de l'année 1701, l'électeur obtint le secours de troupes françaises, à l'aide desquelles, il chassa les garnisons hollandaises des places fortes des Pays-Bas.

Dès lors, la guerre devenait imminente.

A Liège, l'impression causée par ces événements fut mauvaise. Le souvenir des désastres de la guerre précédente n'y était pas effacé, et il n'était pas de nature à en faire désirer de sitôt une nouvelle. Aussi, le chapitre cathédral écrivit-il au prince, pour lors à Bonn, et le pria très instamment d'observer une stricte neutralité, afin de ne point entraîner le pays dans de nouveaux malheurs.

Mais Joseph-Clément fit peu de cas de ces recommandations et répondit d'une manière évasive qu'il ferait en sorte de terminer ces affaires d'une façon avantageuse pour le pays.

En effet, quelque temps après, pendant qu'il recevait des troupes françaises à Bonn et dans les autres villes fortes de l'électorat de Cologne, le comte de Mont-Revel venait camper à Richelle, entre Liège et Visé.

Le 21 novembre 1701, les Français abandonnèrent leur camp de Richelle, s'avancèrent vers Liège et furent introduits dans la citadelle. Le 22, ils se rendirent maîtres de la ville, et le lende-

main, 23 novembre, sous le nom de *troupes du cercle de Bourgogne*, ils prêtèrent serment à l'Empire.

Le 1^{er} décembre suivant, à l'issue des vêpres, ils firent prisonnier le grand doyen du chapitre de la cathédrale, baron Jean-Ferdinand de Méan, qu'ils conduisirent la nuit même, sous bonne escorte, à Namur.

La nouvelle de cette arrestation émotionna vivement les Liégeois, car le grand doyen jouissait auprès d'eux d'une grande et légitime popularité : c'était un homme d'un mérite éminent et un politique de premier ordre. Plein de zèle pour le bien public, il était inébranlablement attaché à la maison d'Autriche qu'il regardait comme la protectrice naturelle de son pays (1).

L'empereur Léopold l'avait en haute estime ; aussi, pour récompenser ses services, l'avait-il, en 1694, créé, *proprio motu*, libre baron du saint-empire romain.

Il était, de plus, très bien vu à la cour d'Angleterre, le roi Guillaume appréciait fort son mérite (2).

Quoi qu'il en soit, le chapitre se plaignit vivement au prince et le pria d'intercéder auprès de Louis XIV pour obtenir réparation de cette violence ; il s'adressa dans le même but au pape

(1) Voir DE THEUX, *Le chapitre de Saint-Lambert à Liège*, t. III, p. 339.

(2) Voir ABRY, *Les hommes illustres de la nation liégeoise*. (Publication des Bibliophiles liégeois), p. 344.

Clément XI, mais tout fut inutile, le grand doyen fut transféré au château d'Avignon, puis à Namur, et ce ne fut que peu de temps avant sa mort (18 juillet 1709) qu'il lui fut permis de se retirer en Condroz, dans sa terre d'Atrin.

Sur ces entrefaites parut une ordonnance impériale dispensant les Liégeois d'obéir désormais à Joseph-Clément de Bavière, leur prince-évêque, sous prétexte que celui-ci avait pris fait et cause pour les ennemis de l'Empire. Mais elle demeura sans effet, car le gouverneur français en interdit sévèrement la publication et la fit confisquer. Vers la même époque, le roi de France, persuadé qu'en exécutant ses ordres avec une telle rigueur, le comte de Mont-Revel était devenu odieux aux Liégeois, rappela ce général et lui donna comme successeur le marquis de Ximénès.

Celui-ci, loin de suivre l'exemple de son prédécesseur, s'attacha au contraire à se faire aimer des Liégeois; il sut gagner leur bienveillance et leur estime par ses manières affables et mérita leur reconnaissance, tant en faisant régner l'ordre et la discipline parmi les soldats de la garnison et en mettant ainsi fin à leurs brigandages, qu'en faisant toujours preuve du plus grand désintéressement et en « refusant généreusement, dit Loyens, tout ce qui lui était offert par forme de reconnaissance ».

Aussi, à la fin de son année de régence, le magistrat de 1701-1702 lui offrit-il une médaille

d'or qu'il avait fait frapper « pour un monument éternel de gratitude ».

Cette pièce, qui porte, au droit, une vue de la ville de Liège, est celle qui fait l'objet de la présente notice.

Ajoutons que le gouvernement du marquis de Ximénès ne devait pas avoir une longue durée, Le 13 octobre 1702, le duc de Marlborough et le comte d'Athlone, à la tête d'une armée des alliés, vinrent camper aux portes de Liège et la ville capitula le lendemain. Le 23 octobre suivant, la citadelle fut prise d'assaut et, le 29 du même mois, le fort de la Chartreuse subit le même sort. Tout le pays tomba donc au pouvoir de l'empereur, qui confia le gouvernement d'abord au comte de Zinzendorf, ensuite au comte de Weltz, et ce ne fut qu'en 1714, après le traité de Rastadt, que le prince Joseph-Clément put enfin remonter sur le trône épiscopal.

Remarquons, en terminant, que probablement notre médaille ne fut pas frappée à un bien grand nombre d'exemplaires, car peu de temps après son apparition elle semble déjà tombée dans l'oubli.

En effet, Gérard Van Loon n'en eut point connaissance et Loyens qui, dans son *Recueil Héraldique des Bourguemestres de Liège*, en fait la description, ne doit point l'avoir vue d'avantage, sans quoi, il ne donnerait pas d'une façon si peu exacte l'inscription du revers.

Seul notre confrère, M. Pety de Thozée, la mentionne dans son « *Catalogue des médailles et jetons historiques de l'ancien pays de Liège* » (1) et signale la présence d'un spécimen en argent dans la collection Vander Meer (2).

Nous n'en connaissons que cinq exemplaires; trois en argent appartenant, le premier à M. le baron de Chestret de Haneffe, le deuxième à la ville de Liège, et le troisième, mentionné dans le catalogue Dugniolle, a été vendu en Allemagne, un en étain et un en cuivre jaune présent dans notre collection.

LÉON NAVEAU.

(1) Voir *Revue belge de numismatique*, II^e série, t. I^{er}, p. 237, n^o 37.

(2) M. le capitaine A. Dejardin mentionne également cette pièce dans ses *Recherches sur les cartes de la principauté de Liège et sur les plans de la Ville*, voir *Bulletin de l'institut archéologique liégeois*, t. IV, p. 262, n^o 24.

